

Séance ordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Le 25 septembre à Saint-Cergue

Communications du CODIR

Le bureau de l'AISGE a déménagé du bâtiment Le Montant pour céder la place aux classes 7p/8p.

Le 30 novembre à 11h il y aura l'inauguration de la nouvelle école de Saint-Cergue.

À 12h un repas.

À 13h il y aura des visites des classes.

L'accès routier à l'école du Bix a été mis à l'enquête. Il y a eu des oppositions.

Préavis 04/2019 – Budget 2020

Pour information, les charges sont réparties comme suivants :

Par moitié en proportion de la population.

Par moitié en proportion du nombre d'élèves.

Récapitulatif coûts des bâtiments propriétés de l'AISGE, Collège L'Oujon, Bâtiment de l'enfance, Collège Le Cordex, Collège Le Montant.

Budget 2020 : ~1'800'000,-

Budget 2019 : ~1'804'000,-

Pour Arzier-Le Muids : ~553'000,- (~1'800'000,- TOTAL)

Répartition des coûts scolaires : Administration, Primaire 1, Primaire 2, Secondaire, Enseignement Spécial, Service Médical, Camps.

Pour Arzier-Le Muids : ~645'000,- (~2'900'000,- TOTAL)

Répartition des coûts totaux :

Pour Arzier-Le Muids : ~1'198'000,- (~4'700'000)

Par habitant d'Arzier-Le Muids : **444,-**

Par élève d'Arzier-Le Muids : **3'374,-**

Nouveauté

Sous <<Projet divers>> pour le conseil d'établissement il y avait un montant de 25'000,-.

Il concerne un projet de création d'une fondation créée sur le modèle des 'alumni' ayant pour but non seulement de garder le contact mais aussi d'aider au financement par des dons les activités extra-scolaires.

L'école doit être gratuit, et la fondation était une réponse à la question : comment diversifier les sources de revenue?

Il est prévu que la fondation rembourse l'AISGE quand elle le pourra. La commission de gestion et finances a recommandé un amendement au préavis pour supprimer les 25'000,-. L'amendement n'a pas été accepté. 8 sur 6 avec 3 abstentions.

Le préavis 04/2019 Le budget 2020 a été accepté avec 2 abstentions.